

**Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix**

**AVIS DE PROMULGATION**

**RÈGLEMENT # 404-2020**

---

**RÈGLEMENT # 404-2020 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION, DE  
TARIFICATION ET DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021**

---

Le conseil municipal a adopté le règlement # 404-2020 nommé ci-dessus lors de l'assemblée ordinaire du 12 janvier 2021.

Le règlement est à la disposition des citoyens pour consultation à la mairie ainsi que sur le site Web de la municipalité à [www.ileauxnoix.com](http://www.ileauxnoix.com).

Donné à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce quatorzième jour de janvier 2021.



Edith Létourneau  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière